



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE**

**GRAND MONTAUBAN – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**SESSION ORDINAIRE**  
**Séance du 02 décembre 2014**

**DELIBERATION N° 2014/12/195 : AJOUT D'UN POINT A L'ORDRE DU JOUR**

*L'an deux mille quatorze, le mardi 02 décembre à 18h00, les membres du Conseil Communautaire du Grand Montauban-Communauté d'Agglomération, se sont réunis dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 26 novembre 2014 .*

**Présents Titulaires : 40**

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Alain ABADIE, Mathieu ALBERT, Danielle AMOUROUX, Maxime BERAUDO, Marie-Claude BERLY, Pauline BLANC, Pierre BONNEFOUS, Marc BOURDONCLE, Nadine BOUVET, Jean-Luc BUDOIA, Aline CASTILLO, Roger CATUSSE, Nadia CHEKLIT, Didier CLAMENS, Jean-Martial DEJEAN, Thierry DEVILLE, Philippe FRANCOIS, Alain GABACH, Jean-François GARRIGUES, Jacques GAYRAL, Annie GUILLOT, Aline HUARD, Jean-Louis IBRES, Aurore KOTHE, Francis LABRUYERE, Sophie LARAN, Pierre-Antoine LEVI, Christine MOLLIN, Christian MOULIS, Pauline MUGNIER, Paulette MULLER-DUPONT, Laurence PAGES, Bernard PAILLARES, Christian PEREZ, Rodolphe PORTOLES, Gérard ROUTIER, Gaël TABARLY, Monique VALAT, Michel WEILL.

**Absents ayant donné pouvoir : 8**

Mesdames, Messieurs, Danielle BEDOS à Michel WEILL, Alain CRIVELLA à Pierre-Antoine LEVI, Daniel DONADIO à Rodolphe PORTOLES, José GONZALEZ à Gaël TABARLY, Paul GRAND à Paulette MULLER-DUPONT, Véronique MALY à Bernard PAILLARES, Valérie RABAULT à Pauline BLANC, Bernadette SERIEYS à Alain ABADIE.

**Absents Excusés : 3**

Mesdames, Messieurs, Anne ALASSANE, Isabelle SOULAYRES, Thierry VIALON.

**Secrétaire de Séance : Monsieur Jean-François GARRIGUES**

**Madame Brigitte BAREGES donne lecture du rapport suivant :  
Mesdames, Messieurs,**

Avant d'aborder l'ordre du jour de cette séance, je sollicite votre accord pour y ajouter un point supplémentaire ayant pour objet « Grand Projet Ferroviaire Sud-Ouest (GPSO – Réalisation de la ligne à grande vitesse Bordeaux Toulouse – Motion portant sur l'accessibilité de la gare et de ses abords, l'impact sur les propriétés et les activités existantes ainsi que sur les enjeux environnementaux».

Le projet de délibération vous a été remis sur table et sera examiné en fin de séance.

Je vous demande donc de vous prononcer sur l'ajout à l'ordre du jour de cette séance du Conseil Communautaire du projet de délibération « Grand Projet Ferroviaire Sud-Ouest (GPSO – Réalisation de la ligne à grande vitesse Bordeaux Toulouse – Motion portant sur l'accessibilité de la gare et de ses abords, l'impact sur les propriétés et les activités existantes ainsi que sur les enjeux environnementaux».

Entendu le présent exposé, après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- ↳ D'accepter l'ajout à l'ordre du jour de cette séance du projet de délibération « Grand Projet Ferroviaire Sud-Ouest (GPSO – Réalisation de la ligne à grande vitesse Bordeaux Toulouse – Motion portant sur l'accessibilité de la gare et de ses abords, l'impact sur les propriétés et les activités existantes ainsi que sur les enjeux environnementaux».

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :

**04 DEC. 2014**

De sa publication le :

**04 DEC. 2014**

et/ou notification le :

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 03 décembre 2014

La Présidente,  
Brigitte BAREGES